



2 questions relatives à des "violences" en entreprise

Par atlas6, le 12/06/2008 à 18:56

Voici la situation, elle se déroule au sein du restaurant d'un hotel lors d'une soirée comémorative à l'attention de notre directrice décédée, la responsable hébergement (amie de la directrice) IVRE, s'en prend spontanément à un serveur. Les injures fusent de sa part sans répartie du serveur devant temoins, elle lui assene une gifle toujours devant temoin. un invité ivre aussi s'en mele et menace ce meme serveur.

Tous sont séparés mais la dite responsable revient à la charge par des insultes...le serveur ne dit toujours rien si ce n'est "regardez vous vous êtes ivres c'est pittoyaable"

le serveur a posé une main courante et souhaite porter plainte

J'ai donc 2 questions a vous soumettre: la première: dans la mesure où la responsable était présente en tant qu'invité est ce un probleme lié au droit du travail? les insultes proférées y faisaient allusion et "l'agression" a eu lieu en cuisine un lieu reservé au personnel...

la seconde: le serveur n'est pas un employé model, il a reçu quelques "courriers" mais aucune références a quelques insultes ou autres bref rien de grave dans ses dossiers cela peut il jouer en sa défaveur?